



Régime de retraite Taux de cotisation

Au cours des dernières semaines, vous avez probablement lu ou entendu que le taux de cotisation au RREGOP augmenterait à partir du 1^{er} janvier 2005.

Il faut savoir que le taux de cotisation est établi à partir de l'évaluation actuarielle du RREGOP que la CARRA doit effectuer tous les trois ans. Ce taux peut donc varier selon les résultats de ces études.

Ainsi, jusqu'au 31 décembre 1999, le taux de cotisation était de 7,95 %. Au 1^{er} janvier 2000, nous avons opté pour un taux à 5,357 % même si l'évaluation actuarielle d'alors dégageait un taux à 2,19 %. Nous voulions ainsi nous prémunir contre les rendements négatifs alors anticipés.

La confirmation de ces mauvais rendements (-4,9 % en 2001 et -8,9 % en 2002) fait en sorte que le nouveau taux estimé par les actuaires de la CARRA est de 7,06 % et devrait s'appliquer au 1^{er} janvier 2005. Des démarches en ce sens sont entreprises par le Comité de retraite du RREGOP.

Concernant les autres régimes de retraite, les informations sont à venir.

La réflexion est en cours, quant aux impacts de ces nouveaux taux sur notre revendication en matière de retraite. Votre opinion devrait être sollicitée sous peu.

Résultats des élections Conseil d'administration du SECS

Suite à l'annonce de postes vacants au conseil d'administration du SECS, nous avons reçu une seule candidature pour le poste de responsable du secteur de la Formation professionnelle et des Adultes.

Madame Marie-Hélène Blais enseignante au Centre de formation agricole à Saint-Anselme, est donc élue par acclamation.

Le poste de responsable de secteur de Montmagny préscolaire et primaire, vacant depuis le 20 septembre dernier, a été offert aux membres du conseil des déléguées et délégués. Madame Marylène Caron a ainsi été élue par acclamation.

À toutes les deux, félicitations !

Concernant les postes de responsables des secteurs St-Paul et St-Pamphile, nous n'avons reçu aucune candidature. Une autre période d'élection est donc à prévoir au cours de la présente année scolaire.

SESSION DE PRÉPARATION À LA RETRAITE

Encore cette année, l'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec (A.R.E.Q.) et la CSQ offrent une session de préparation à la retraite qui se tiendra les 18 et 19 février 2005, à Québec. Plus d'information dans le prochain INFO.

NÉGOCIATION

Je vous rappelle que vous pouvez suivre l'avancement de la négociation par les «Info-Négo» qui vous parviennent à chaque semaine. Ces outils sont aussi disponibles sur notre site web au www.secsqsq.org.

MANIFESTATION : RAPPEL

Nous organisons un autobus pour nous rendre à Montréal, ce samedi 20 novembre, à l'occasion du conseil général du Parti Libéral du Québec.

Nous voulons y dénoncer :

- La volonté gouvernementale de lier les dossiers de l'équité salariale et de la négociation.
- Le dépôt des offres monétaires de 12,6 % sur six ans, incluant le versement de l'équité salariale.
- La lenteur extrême des négociations.

Les détails sur notre site web :

www.secsqsq.org.

Le Défi prévention jeunesse de la CSST : vers une culture de la prévention!

Cette année encore, les écoles du Québec sont invitées à plonger dans l'univers de la prévention en relevant le Défi prévention jeunesse de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Afin de soutenir le développement d'une culture de la prévention chez les jeunes, le Défi prévention jeunesse encourage la réalisation de projets d'éducation à la prévention en santé et sécurité. Selon la concordance avec les critères d'admissibilité, la CSST offre une aide financière pouvant atteindre 350 \$ par projet. Une école peut soumettre plus d'un projet. Les participants doivent faire parvenir leur formulaire d'inscription avant la fin novembre 2004.

En 2003-2004, plus de 500 projets ont été présentés par 275 écoles. Une aide financière totalisant 109 000 \$ a été octroyée en guise de soutien à la réalisation des projets. Ainsi, plus de 96 000 jeunes en milieu scolaire ont été touchés par une activité d'éducation à la prévention.

Pour plus d'information
www.csst.qc.ca/jeunes.



Centraide - secteur public

Au nom de Centraide, offrez-moi un café!

La campagne de financement de Centraide au sein de la commission scolaire de la Côte-du-Sud se terminera sous peu. Votre don, aussi minime soit-il, permettra de soutenir des gens du milieu qui sont dans le besoin.

Pour ceux et celles qui sont des habitués, bravo et continuez! Pour les autres, offrez-moi seulement un café par période de paie ou un par semaine. Dans les faits, pour le prix d'un café, votre don annuel de 26\$, après crédit d'impôt, revient à 17,33\$ alors qu'un don de 52\$ équivaut à un don de 34,65\$ après crédit.

Pourquoi donner à Centraide ?

- Votre don vient en aide à des organismes d'ici;
- Votre don est redistribué à 100%;
- Votre don est déductible d'impôt;
- Votre don peut être échelonné sur toute l'année;
- Votre don aidera peut-être votre voisin, un ami, une connaissance...;
- Votre don soutiendra des organismes oeuvrant en isolement social, violence, alcoolisme, toxicomanie, éclatement familial, etc.
- Et avec la déduction à la source, rien de plus facile...

POUR TOUTES CES RAISONS, PENSEZ CENTRAIDE !

Le plus tôt possible, faites parvenir votre enveloppe prévue à cette fin au siège social de la commission scolaire.